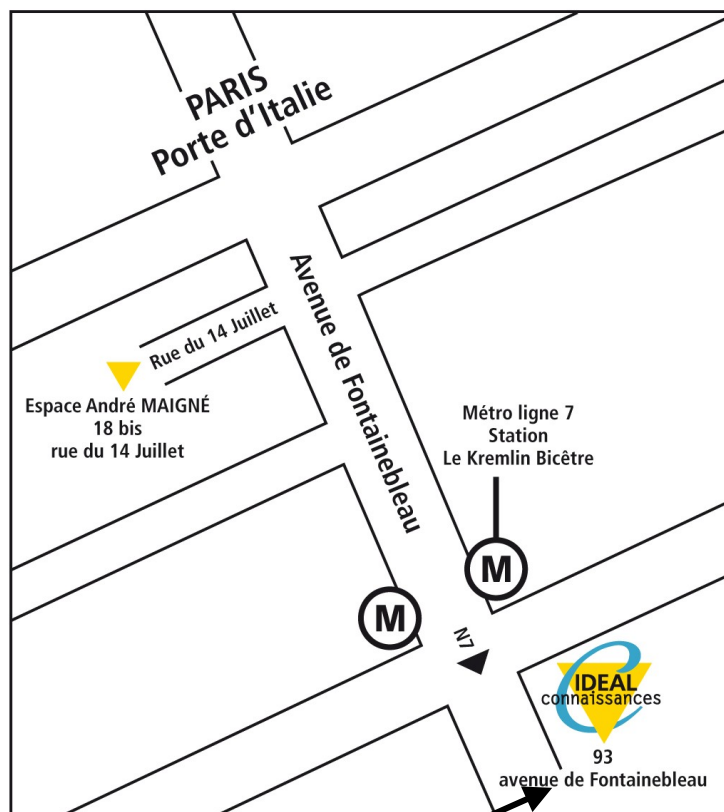


Renseignements pratiques

Pour toute information :
m.gravellier@idealconnaissances.com
Tél : 01 45 15 50 44 - Fax : 01 46 72 28 84



Adresse : 93 avenue de Fontainebleau, 94 276 Le Kremlin-Bicêtre

ACCES

Train/Métro : Ligne 7 direction Villejuif-Louis Aragon

Station : Kremlin-Bicêtre, sortir à gauche côté impair

A4 : Prendre le périphérique Sud, sortie Porte d'Italie.

Direction RN7, Villejuif puis tout droit sur l'Avenue de Fontainebleau

A6/A10 : Direction Arcueil - Kremlin-Bicêtre, sortie Porte d'Italie.

puis tout droit sur l'Avenue de Fontainebleau

Possibilité de parking : demander à l'animatrice

Rencontre Technique du Club Education

Mardi 25 novembre 2008

Harmonisation des coûts et des tarifs de la restauration scolaire dans les EPLE

Cher(e) abonné(e), Madame, Monsieur,

La tarification est la résultante de l'évaluation et de la maîtrise des coûts de la restauration scolaire : énergies, personnels, achat... Partant de ce principe, ce séminaire de formation permettra de mettre en exergue tous les facteurs participant à la détermination des coûts, et donc des tarifs à appliquer.

Quelles sont les obligations juridiques et nutritionnelles de la collectivité ? Comment concilier l'équilibre alimentaire et le plaisir de manger ? Comment intégrer les mesures nées du Grenelle de l'Environnement ? Quelle modélisation des effectifs ? Comment concilier qualité, prix et coût ? Comment calculer le prix de revient réel ?

Autant de questions, que nous aborderons à travers des retours d'expériences de Départements, d'association de professionnels et du Cabinet Questions de Bon Sens, avec lequel nous avons construit cette journée.

Cette journée de travail collaboratif se déroulera le **mardi 25 novembre**, dans les locaux d'IDEAL Connaissances au Kremlin-Bicêtre.

Dans l'agréable perspective de vous rencontrer lors de cette journée d'échanges, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Malika GRAVELLIER
Responsable du Club Education



Harmonisation des coûts et des tarifs de la restauration scolaire dans les EPLE

Mardi 25 novembre 2008

PROGRAMME

*Journée animée par Henri BOUTBOUL,
Directeur général du Cabinet Questions de Bon Sens*

Chaque intervention est suivie d'un débat avec la salle

9h00 ----- **Accueil des participants** -----

9h30 - « **Rappel de la législation : les obligations juridiques d'une collectivité** »

Christophe FORCINAL, Avocat
Cabinet FIDAL du Mans

10h00 - « **Comment concilier équilibre alimentaire et plaisir de manger ?** »

Christine HUSS, Diététicienne
Responsable du Service Nutrition API Restauration

10h30 - « **Hygiène et Sécurité** »

Un Conseil général

11h00 - « **Restauration scolaire et développement durable** »

Elisabeth LAVILLE, Cabinet Utopies

11h30 - **Le Club Education, un outil de mutualisation des connaissances pour les professionnels de l'éducation**

Malika GRAVELLIER, Responsable du Club Education

12h00 ----- **Buffet** -----

13h30 – « **Modélisation des effectifs et management des équipes** »
Georges FOURNIER, Directeur du Service Education – Formation
Conseil général de la Haute-Savoie

14h15 – « **Optimisation qualité/prix/coût** »
Christophe BOUILLAUD, Vice-président
Association Nationale des Directeurs de la Restauration
Municipale

15h00 – « **Calcul du prix de revient réel de repas et harmonisation de la tarification** »
Jean-Pierre GAUTHEREAU, Adjoint au Directeur de l'Education et
de la Jeunesse
Conseil général de l'Oise

16h00 – **Conclusion**

16h30 ----- **Clôture** -----

BULLETIN D'INSCRIPTION

Rencontre Technique – Club Education

A retourner à Malika GRAVELLIER – IDEAL Connaissances :
93, avenue de Fontainebleau – 94 276 Le Kremlin-Bicêtre cedex
Tel : 01.45.15.50.44 / Fax : 01.45.15.09.00

Nom/Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél.Fax.....

E-mail.....

Tarifs (TTC) :

Abonnés au Club Education :

Participera gratuitement à la journée

Non abonnés au Club Education :

Participera à la journée au tarif de 450 € TTC

Souhaite s'abonner au Club Education

Souhaitez-vous participer au déjeuner organisé (18 € TTC à régler sur place) ?

Oui Non

Votre inscription est donc déductible des cotisations au titre de la formation continue